



CREGIM « *La référence*

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

en environnement »

Bulletin de veille ÉCOGÎM

Édition du 3 avril 2008

CYANOBACTÉRIES



INVITATION

FORUM SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

le samedi 10 mai 2008

au Centre Bonne Aventure
de Bonaventure dès 9h.

**** L'ENTRÉE EST GRATUITE ****

Plusieurs conférenciers viendront nous
parler de l'importance de la bande riveraine

*Il vous sera possible de dîner sur place
si vous faites votre réservation avant
le 5 mai . (Coût: moins de 20\$)*

SOMMAIRE:

Convocation à l'Assemblée générale annuelle du CREGÎM (p.1)

Forum sur la qualité de l'eau le 10 mai prochain (p.1)

Le projet "Ensemble pour un avenir durable" se poursuit... (p.2)

Suggestions d'actions à réaliser (p.3)

Programmation préliminaire du Forum sur la qualité de l'eau (p.4)

Convocation à l'AGA du CREGÎM



Caroline Duchesne
Directrice générale

Chers lecteurs,
Chères lectrices,

Je profite de cette édition du bulletin de veille l'ÉCOGÎM pour vous inviter, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, à l'assemblée générale annuelle du CREGÎM qui aura lieu cette année à Bonaventure.

En effet, pour des raisons de coûts et pour maximiser l'énergie liée à la logistique d'organisation d'événement, le CREGÎM profitera de la tenue du **Forum sur la qualité de l'eau** pour y joindre son AGA.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour partager avec vous l'ensemble des opérations et activités du CRE pour l'année financière 2007-2008. Profitez de l'occasion et participez du même coup à la planification 2008-2009.

Côté élections, 3 administrateurs ont terminé leur mandat et un siège vacant doit être comblé. En effet, depuis que Marie-Hélène Langis a quitté la région, son siège est demeuré libre. À qui l'honneur?

Aide-Mémoire :

Quoi : AGA du CREGÎM - Quand : 10 mai 2008
Où : Centre Bonne Aventure de Bonaventure, 105, avenue Grand-Pré - Heure : 16h00

Un léger goûter sera servi sur place. Bienvenue à tous!

Caroline Duchesne
Directrice générale du CREGÎM
caroline.cregim@globetrotter.net
1 877 534-4498 (sans frais) ou 534-4498

Forum sur la qualité de l'eau le 10 mai prochain



J-François Henry
Chargé de projet

Bonaventure, 28 mars 2008 – La qualité d'eau exceptionnelle des lacs et des rivières de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine démarque la région du portrait québécois et bonifie son offre touristique, un secteur économique important pour la région.

De ce fait, les emplacements de villégiature longeant les lacs et les cours d'eau sont de plus en plus convoités, autant par la population locale qu'étrangère, ce qui accentue l'activité humaine près des plans d'eau. Bien que la région ne soit pas encore atteinte par un « bloom » d'algues

bleu-vert, il n'en demeure pas moins important de sensibiliser et d'informer les gens de l'impact de leurs comportements sur la qualité de l'eau.

Le Conseil de bassin versant de la rivière Bonaventure (CBVRB) et le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) ont reçu du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) le mandat d'organiser un forum afin d'informer et de sensibiliser la population régionale sur la problématique de la floraison des cyanobactéries. Comment pouvons-nous, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, éviter une floraison comme en ont connu des régions de l'ouest du Québec à l'été 2007?

Le Forum « ***La qualité des rivières, j'en fais mon affaire!*** », sera un événement populaire qui répondra à vos questions.

La Ministre des Affaires Municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau a confirmé sa présence et fera l'ouverture du Forum.

Consulter la programmation préliminaire à la page 4 du bulletin. Si vous êtes intéressés à participer au Forum, votre inscription à l'avance serait grandement appréciée afin de nous aider à mieux planifier cette journée.

Vous êtes intéressés à venir présenter vos produits ou services pendant le forum? Il nous reste quelques emplacements de kiosques. Faites vite, les places sont limitées!!

Jean-François Henry
Chargé de projet au CREGÎM
jfhenry.cregim@globetrotter.net
534-4498 ou 1 877 534-4498 (sans frais)



106A, av. Port-Royal, suite 103
Bonaventure, (Québec)
G0C 1E0
cregim@globetrotter.net
www.cregim.org
(418) 534.4498
1.877.534.4498



180, avenue Beauséjour
Bonaventure, (Québec)
G0C 1E0
cbvrb@globetrotter.net
(418) 534.2770

Le projet Ensemble pour un avenir durable se poursuit...



Christine Lamoureux
Chargée de projet

Bonaventure, 28 mars 2008 - En décembre dernier, la région se dotait d'une vision commune de développement durable. Une tournée de consultations ainsi que la tenue de deux colloques ont permis aux intervenants socioéconomiques de la région de parfaire leurs connaissances sur le développement durable, d'échanger sur le sujet, d'identifier les priorités d'action régionales et enfin, d'élaborer ensemble la vision régionale adoptée fin 2007.

L'étape actuelle du projet vise à poursuivre la concertation régionale, mais aussi à procéder à la réalisation concrète d'actions en s'assurant d'un arrimage avec la Loi sur le développement durable (<http://www.menv.gouv.qc.ca/developpement/loi.htm>).

Cette étape compte deux objectifs principaux, qui sont les suivants :

- * *Traduire les priorités identifiées au cours du projet en propositions concrètes d'actions dans le but d'accompagner les intervenants désirant s'impliquer dans la réalisation de ces actions*
- * *Structurer un suivi à la démarche régionale entamée afin d'assurer la poursuite de la mise en œuvre du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*

Le CREGÎM travaille en ce moment à l'établissement de partenariats afin d'accompagner et de travailler avec les intervenants qui seront interpellés par les propositions développées et qui désireront contribuer à leur réalisation. De plus, divers intervenants régionaux seront de nouveau réunis d'ici la fin mai afin de discuter des moyens d'assurer un suivi à la mise en œuvre du développement durable sur tout le territoire.

Il est essentiel d'unir nos forces pour pousser plus loin la démarche de concertation régionale entamée en 2005, laquelle est unique au Québec. « La région doit maintenant se donner les outils pour concrétiser la mise en œuvre du développement durable. Le temps est à l'action. Nous ne devons pas nous contenter de laisser la vision reposer sur une tablette, nous devons entreprendre des démarches dès aujourd'hui pour atteindre cette vision » mentionne Caroline Duchesne, directrice du CREGÎM.

« La région doit maintenant se donner les outils pour concrétiser la mise en œuvre du développement durable. »

Le temps est à l'action. Nous ne devons pas nous contenter de laisser la vision reposer sur une tablette, nous devons entreprendre des démarches dès aujourd'hui pour atteindre cette vision »

La mise en œuvre du développement durable se réalise un geste à la fois. Aussi, chacun peut faire sa part, même si les actions posées au quotidien semblent modestes. Christine Lamoureux, coordonnatrice du projet, soutient que « les gens souvent ne se doutent pas qu'ils font du développement durable. Pourtant, le simple fait de réutiliser ses sacs en plastique plutôt que de les jeter, ou encore de boire l'eau du robinet plutôt que de l'eau embouteillée, ce sont des actions concrètes qui supportent le développement durable. » Il suffit donc de prendre conscience du fait que chaque geste posé au quotidien a une incidence sur le développement durable non seulement de la région, mais de la planète entière.

Des suggestions d'actions à réaliser vous sont proposées en page 3 de ce bulletin.

Le détail des étapes et la documentation menant à l'énoncé de vision adopté en décembre 2007 sont accessibles sur le site Internet du CREGÎM au www.cregim.org/durable.html.

Les informations principales sont également disponibles en anglais
www.cregim.org/durable_eng.html.

Christine Lamoureux

Chargée de projet

Conseil régional de l'environnement de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

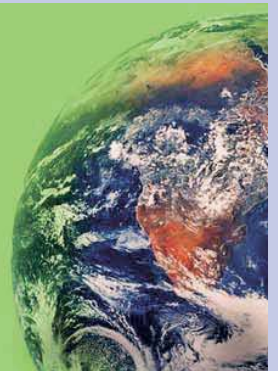
christine.cregim@globetrotter.net

534-4498 ou 1-877-534-4498 (sans frais)



Ensemble pour un avenir durable

CREGÎM , partenaire pour la mise en œuvre du développement durable
en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine



Agir au quotidien pour faire la différence

Mieux agir au quotidien pour le développement durable est loin d’être compliqué, malgré ce qu’on en pense souvent. Il suffit de garder en tête que chaque action est importante, puisque c’est la somme de ces actions qui fait la différence en bout de ligne. Laisser aux autres le soin d’agir, c’est nier sa part de responsabilité. Et si tout le monde compte sur les autres pour ramener le bateau, le bateau n’avancera pas vite...

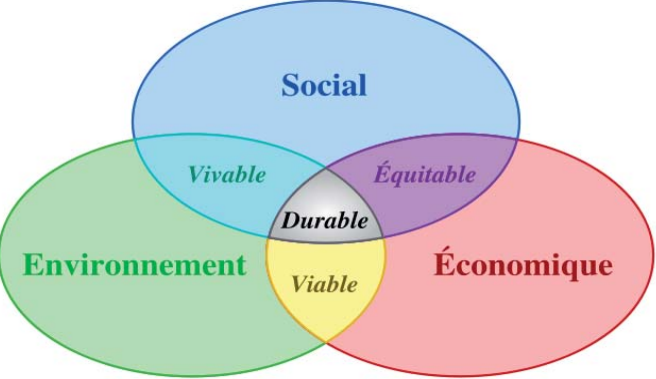
Méthode infaillible pour changer ses habitudes de façon durable

Adopter des comportements plus écologiques est simple. C’est de les faire durer qui est plus ardu. Pourtant, en y allant de façon progressive sans tenter de tout faire d’un seul coup, on a toutes les chances de réussir. Pensez au recyclage : cette pratique est devenue presque automatique pour la majorité des citoyens québécois, alors que ce n’était pas le cas il y a 15 ans. C’est la même chose pour tout geste écologique que l’on désire poser quotidiennement; il faut rendre habituel quelque chose qui ne l’est pas encore.

Le meilleur moyen d’y arriver est de répéter le geste choisi chaque jour, durant au moins trois semaines, de façon à ce qu’il devienne presque automatique. Par exemple, si vous prenez la peine de fermer le robinet pendant votre brossage de dents chaque jour durant trois semaines, il y a de fortes chances pour que vous n’ayez même plus à y penser durant les semaines suivantes. En adoptant ainsi un, deux ou même trois nouveaux comportements par mois, que l’on fait chaque jour rigoureusement, on peut en faire beaucoup en une seule année. De plus, les changements de comportements sont souvent contagieux à moyen terme. Qui sait si les gens de votre entourage ne se mettront pas à changer leurs habitudes eux aussi...

Les trois pôles du développement durable

Il faut se rappeler que le développement durable est à la jonction de trois dimensions et qu’aucune ne peut en être écartée. Le développement durable a une finalité : la qualité de vie de chaque être humain. Le moyen utilisé pour y arriver est le développement économique, et la condition pour y arriver est le respect de l’environnement.



« Le développement durable, c’est cela : permettre aux humains d’interagir, de travailler, d’utiliser des ressources et d’habiter un espace, tout en respectant la nature et ce qu’elle nous apporte. Pour le développement, l’épanouissement et le bonheur de chacun... » ¹

1. Tableau de bord sur l’état de la région du Saguenay-Lac-St-Jean. 2001. Région laboratoire du développement durable du Saguenay-Lac-St-Jean. www.tableaubord.org

Quelques actions concrètes faciles à réaliser pour un développement durable

*Voici une liste d’actions que chacun peut facilement réaliser dans son quotidien.
Pourquoi ne pas en sélectionner une ou deux à accomplir ce mois-ci?*

À la maison

- Faire du compostage avec les fruits, légumes, plantes et le marc de café
- Conserver l’eau de lavage des légumes pour arroser les plantes de la maison
- Prendre une douche au lieu d’un bain
- Prendre une douche moins longue
- Fermer le robinet en se brossant les dents
- Utiliser des produits nettoyants biodégradables et sans phosphates

Au travail

- Utiliser les deux côtés des feuilles de papier avant de les recycler
- Imprimer uniquement ce qui est essentiel
- Éteindre les appareils électriques qui ne servent pas (ordinateurs, lampes, etc.)
- Pour ses lunchs, choisir des produits en vrac à transférer dans de plus petits contenants lavables plutôt que des produits emballés individuellement

Comme citoyen

- Assister aux séances du conseil municipal
- Demander à sa municipalité de prendre des mesures pour le développement durable

Pour les achats

- Utiliser des sacs en tissu pour tous les achats, pas seulement l’épicerie
- Refuser les sacs de plastique si les commerçants nous en offrent
- Si on a plusieurs commissions à faire, laisser la voiture stationnée et faire la navette à pied entre les commerces
- Éviter d’acheter des produits avec beaucoup d’emballage
- Demander à son épiciers de réduire l’emballage des produits
- Acheter des produits locaux (aliments cultivés ici, matériaux d’ici, fabrication d’ici, etc.)
- Favoriser les petits commerces locaux plutôt que les grandes surfaces

En général

- Utiliser le plus possible le vélo ou la marche pour se déplacer
- Éviter les produits jetables (piles, assiettes, ustensiles, serviettes de table, sacs « zip-lock »)
- Réemployer, récupérer et recycler et valoriser avant de jeter (3R-V)
- Préférer l’éclairage naturel
- Faire du covoiturage
- Réduire sa vitesse en voiture pour consommer moins de carburant
- Disposer de ses déchets dans les endroits appropriés plutôt qu’en pleine nature

PROGRAMMATION PRÉLIMINAIRE DU FORUM

« *La qualité des rivières, j'en fais mon affaire!* »

ENTRÉE GRATUITE

- | | |
|--------------|---|
| 9h00 | 1. Mot de bienvenue et ouverture du Forum - <i>Nathalie Normandeau</i>, ministre responsable des Affaires municipales et des Régions |
| 9h15 | 2. Rôle de la bande riveraine

A. Importance de la bande riveraine (biodiversité, érosion des berges, chaîne alimentaire, etc.) Marie-Andrée Fallu , GRIL ¹
B. Effets d'une mauvaise gestion (effet des savons phosphatés, de l'érosion, du déboisement, etc.) Marie-Andrée Fallu , GRIL |
| 10h15 | 3. Pause café |
| 10h30 | 4. Règles et application de la loi

A. Lois et règlements provinciaux - Raynald Méthot - MAMR ²
B. Application des lois et règlements - Annie Dupéré – Inspectrice en bâtiments. |
| 11h30 | 5. Pause dîner - Repas disponible sur réservation seulement (2 choix de menu, à moins de 20\$) |
| 13h00 | 6. Solutions

A. Bande riveraine (aménagement, reboisement, essences de végétation, etc.) Jean-Maurice Hamel du MAPAQ ³ , à confirmer
B. Produits alternatifs (produits écologiques, bénéfiques, etc.) À déterminer |
| 14h00 | 7. Pause café |
| 14h15 | 8. Engagements du gouvernement du Québec

A. Présentation vulgarisée des 35 engagements du gouvernement québécois André Beaulieu - MDDEP ⁴
B. Engagement du secteur privé, dévoilement des entreprises volontaires |
| 15h30 | 9. Mot de la fin |

Notes:

- * L'entrée sera gratuite pour tous les participants.
- * Certains changements à l'horaire peuvent survenir sans préavis.
- * Il y aura un service de traiteur sur place pour le dîner. Ceux qui veulent profiter de ce service devront faire leur réservation avant le 5 mai 2008. Le coût du dîner sera au frais des participants.

Légende:

- 1 Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
- 2 Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)
- 3 Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- 4 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

**** Pour des raisons logistiques, vous êtes invités à vous inscrire à l'avance afin de nous aider à mieux planifier l'évènement et à faire de cette journée, une réussite. ****